



N°15
26/05/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO
FREDON Nouvelle-Aquitaine
philippe.penichou@fredon-na.fr
Suppléance : **CDA 87**
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
Suppléance : **FREDON Nouvelle-Aquitaine**
philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
Suppléance : **FREDON Nouvelle-Aquitaine**
philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/AA »



Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Stades phénologiques** : de « fin épiaison » (59) à « formation du grain » (71).
- **Septoriose** : la majorité des blés est toujours aux stades sensibles.
- **Rouille jaune** : surveillance des variétés sensibles.
- **Rouille brune** : surveillance des variétés sensibles.
- **Oïdium (BTH)** : les cultures sont toujours aux stades sensibles.
- **Pucerons** : conditions favorables mais pression faible.
- **Fusariose des épis (BTH – Triticale)** : évaluer le risque pour les parcelles en début de floraison (61).
- **Ergot du seigle** : connaître ce phénomène.

Maïs

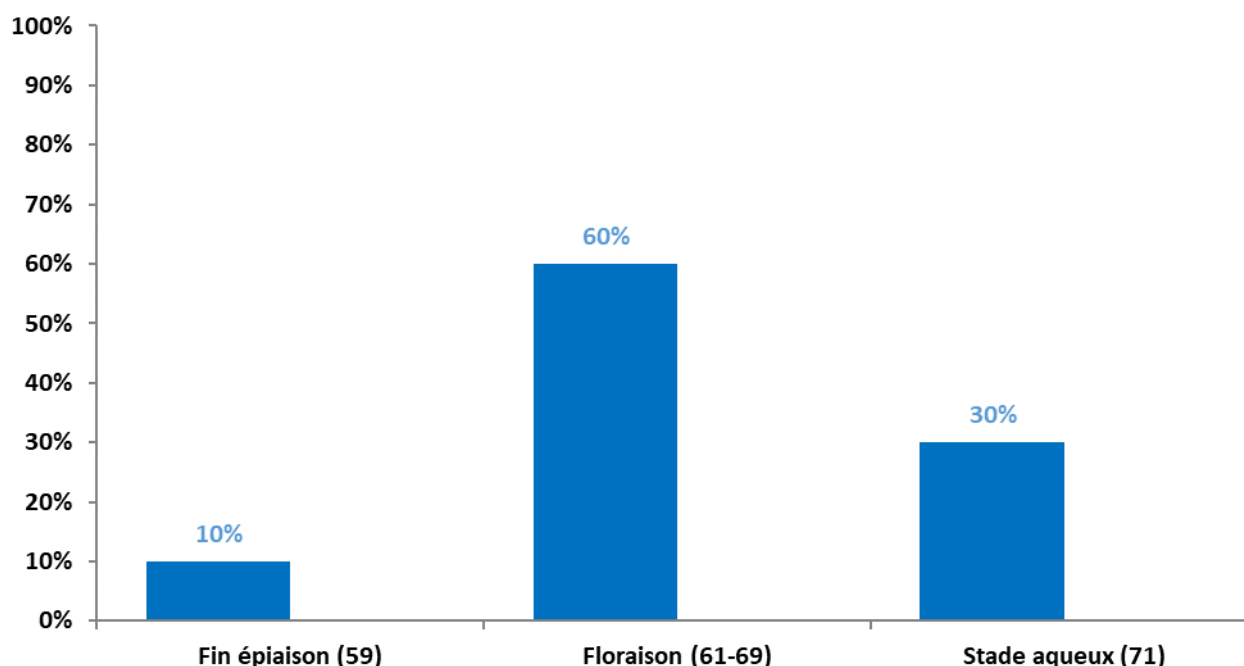
- **Stades phénologiques** : du stade « levée » (BBCH 09) à « 7 feuilles » (BBCH 17).
- **Corvidés** : les corbeaux suivent les rangs et peuvent détruire un grand nombre de graines, ce qui peut amener à un re-semis.
- **Taupins** : avec les conditions climatiques de la semaine, les maïs vont être poussants, mais restez vigilant.
- **Limaces** : les conditions climatiques des jours à venir ne sont pas trop favorables à l'activité de ces organismes, mais restez vigilant.
- **Cicadelles** : seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.

Céréales

Poursuite d'un temps sec et ensoleillé avec hausse progressive des températures. La majorité des parcelles est à floraison.

10 parcelles de blé observées cette semaine

Stades phénologiques



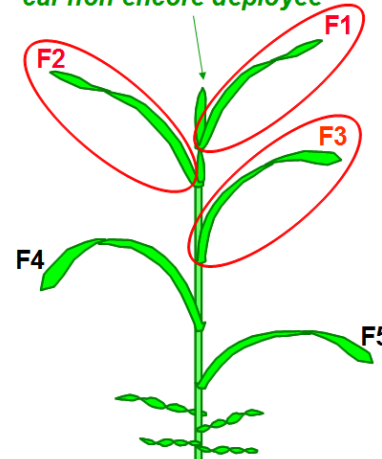
Comment sont notées les maladies du feuillage ?

Chaque étage foliaire complètement déployé (F1 ; F2 ; F3...) fait l'objet d'une notation de présence ou d'absence de la maladie (fréquence exprimée en pourcentage).

Correspondances feuilles visibles/feuilles définitives selon les stades :
(S. Désiré - FDGDON64)

Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH 31	Au stade 2 nœuds BBCH 32	Au stade dernière feuille pointante BBCH 37	Au stade dernière feuille étalée BBCH 39
Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :				
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3

Feuille pointante pas comptée car non encore déployée



Les tableaux des sensibilités variétales vis-à-vis des maladies présentés dans ce bulletin sont issus des publications annuelles d'Arvalis « Choisir et décider ».

Blé tendre d'hiver

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade	%Septo F3	%Septo F2	%Septo F1
23	Evaux Les Bains	12-oct	LG Armstrong	/	/	/	/
87	Mézière S/Issoire	24-oct	Activus	/	/	/	/
87	Verneuil S/Vienne	25-oct	Midas	/	/	/	/
87	Flavignac	26-oct	Chevalier (SF)	Mi floraison	100	100	100
23	Evaux Les bains	27-oct	Camp Rémy	Mi floraison	30	20	20
23	Peyrat La Nonière	28-oct	Némo	Mi floraison	30	10	0
87	Glandon	28-oct	Colmetta	/	/	/	/
87	Aixe S/Vienne	29-oct	LG Absalon	/	/	/	/
87	Nexon	29-oct	Providence	Fin floraison	100	80	50
87	Séreilhac	30-oct	Némo	Grain aqueux	100	70	50
87	Berneuil	30-oct	LG Armstrong	Grain aqueux	100	60	20
87	Saint Laurent S/Gorre	10-nov	Sy Moisson	Grain aqueux	30	20	10
19	Uzerche	18-nov		Mi floraison	60	40	10
23	Saint Etienne de Fur.	20-nov	Activus	Fin floraison	100	100	100
87	Saint Yrieix La Perche	21-nov	Energo	/	/	/	/
87	Saint Hilaire Bonneval	21-nov	Rubisko	Fin épiaison	0	0	0
87	Couzeix	19-nov	Descartes	/	/	/	/

• Septoriose

Observations du réseau :

- 1 seule parcelle possède encore les 2 dernières feuilles saines. Pour le reste, la maladie est visible jusque sur les F1 dans 80 % des situations.

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuils indicatifs du risque :

	Au stade 2 nœuds (BBCH 32)	Au stade dernière feuille pointante (BBCH 37)	Au-delà du stade dernière feuille étalée (BBCH 39)
Variétés sensibles à très sensibles	Quand 20 % des F2 actuelles présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 actuelles présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 présentent des symptômes
Variétés moins sensibles	Quand 50 % des F2 actuelles présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 actuelles présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 présentent des symptômes

Évaluation du risque : les cultures demeurent sensibles jusqu' à la formation du grain (71). A partir de là, une protection n'est plus valorisable.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales vis-à-vis des maladies du blé dans le bulletin : **N°11 du 28/04/2020.**

• Rouille jaune

Observations du réseau :

Pas observée cette semaine.

Période de risque : à partir « d'épi 1 cm » (BBCH 30).

Seuils indicatifs de risque :

- Au stade « épi 1 cm » : présence de foyers actifs (plusieurs plantes contigües portant de nombreuses pustules pulvérulentes).
- A partir du stade 1 nœud (BBCH 31) : dès les premières pustules.

Évaluation du risque

Le risque ne concerne plus que les parcelles où la rouille était déjà présente. Sur ces dernières, la vigilance doit se poursuivre jusqu'à grain laiteux (75).

A consulter :

Le bilan des races de rouille jaune 2019 (INRAE-BIOGER) et le lancement de la campagne de prélèvement [**« Observatoire rouille jaune : campagne 2020 »**](#).

L'INRAE signale la reprise de la réception des échantillons de feuilles contaminées.

• Rouille brune

Observations du réseau : pas observée cette semaine.

Période de risque : à partir de 2 nœuds (BBCH 32).

Seuils indicatifs de risque : présence de pustules sur l'une des 3 dernières feuilles.

Évaluation du risque

La majorité des cultures sont toujours aux stades sensibles et la surveillance doit se poursuivre jusqu'à grain laiteux (75).

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales vis-à-vis des maladies du blé dans le bulletin : [**N°9 du 14/04/2020**](#).

• Oïdium

Observations du réseau : en progression sur variété sensible.

- Berneuil (87) : feutrages relevés cette semaine sur 20 % des F2 et F3.
- Uzerche (19) : 10 % des F3.

Période de risque : à partir « d'épi 1 cm » (BBCH 30).

Seuils indicatifs de risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Évaluation du risque :

La surveillance doit se poursuivre notamment sur variétés sensibles jusqu'à grain laiteux (75)

- **Pucerons**

Observations du réseau : aucun organisme observé.

Période de risque : épiaison (51) à grain pâteux (83).

Seuil indicatif de risque :

- 1 épi sur 2 colonisé.

Évaluation du risque :

Les conditions météorologiques sont toujours favorables au développement de ces organismes. Cependant l'activité des auxiliaires (aphidolètes, coccinelles, chrysopes, micro-hyménoptères parasitoïdes, syrphes...), naturellement présents dans l'environnement de la parcelle, permet généralement le contrôle des populations. Les contrôles doivent se poursuivre.

- **Microdochium sur feuilles (*Microdochium majus* et *Microdochium nivale*)**

Cette maladie s'observe généralement sur les dernières feuilles après floraison.

Symptômes : ils sont homogènes sur la parcelle. Sur les 3 feuilles supérieures :

- Nécrose vert bouteille qui s'étend le plus souvent avec le développement d'une bordure jaune.
- Forme ovoïde irrégulière.
- Les symptômes sont observés de manière symétrique sur les 2 faces de la feuille.
- la présence de *Microdochium* sur feuilles n'implique pas sa présence automatique sur épis.

Observations du réseau :

Signalements à Uzerche et Peyrat La Nonière.

- **Fusariose des épis** :

Retrouvez tous les éléments biologiques et agronomiques liés cette maladie dans le **bulletin N°14 du 19/05/2020**.

Observations du réseau : les symptômes apparaissent généralement 2 à 3 semaines après la floraison.

Période de risque : début floraison (61).

Évaluation du risque :

La plupart des situations ont dépassé le stade début floraison qui correspond à la période optimale de gestion éventuelle de la maladie. Les conditions météorologiques actuelles (absence de pluie) ne favorisent de toute façon pas le développement de ces fusarioses.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service [DGAL/SDQSPV/2020-244](#) du 17/04/20.

• Ergot du seigle

Le champignon *Claviceps purpurea* est caractérisé par la formation de sclérotés au niveau des épis de diverses graminées prairiales ou sauvages et des céréales à pailles qu'il contamine. Ces sclérotés, en forme d'ergots, se conservent sur le sol durant la période hivernale. Au printemps, leurs germinations produisent des spores qui sont capables de contaminer les épis des plantes environnantes qui sont au stade floraison si les conditions à cette période précise sont plutôt humides et froides.

La conséquence de ces contaminations est la formation d'ergots (sclérotés) qui sont fortement toxiques (alcaloïdes) et qui entraînent la maladie de l'ergotisme ou « Mal des ardents » bien connu des gens de Limoges en cas d'ingestion !

Une réglementation au niveau Européen fixe les teneurs maximales autorisées dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotés (ou fragments) pour 500 g de semences de base.



Présence d'un ergot sur épi de blé –
Photo : Fredon Nouvelle-Aquitaine

Attention ces seuils sont en cours de révision.

[Retrouvez ici une fiche technique sur l'ergot du seigle](#)

Guide céréales à paille

Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un Guide de l'Observateur céréales à paille a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille.](#)

Maïs

La surveillance biologique de la filière « Maïs » se met en place sur le territoire Limousin, les semis se terminent.

• Stades phénologiques et observations du réseau

Aujourd'hui le réseau compte 9 parcelles : 5 en Haute-Vienne, 2 en Creuse et 2 en Corrèze.

Cette semaine, **8 parcelles du réseau ont été observées** :

- 12 % sont au stade « levée » (BBCH 09),
- 25 % sont au stade « 2 à 3 feuilles » (BBCH 12-13),
- 51 % sont au stade « 4 à 5 feuilles » (BBCH 14-15),
- 12 % sont au stade « 7 feuilles » (BBCH 17).

Commune	Date de semis	Variété	Stade	% de plantes touchées				
				Taupins	Corbeaux	Limaces	Pucerons	Cicadelles
87-Berneuil	07/04/2020	LBS 4378	7 feuilles				-	Présence
23-Evaux	13/04/2020	Ragt Volodia		Parcelle non observée				
23-St Chabrais	25/04/2020	LG 30275	4 feuilles	1%	-	1%		
87-Aureil	27/04/2020	Figaro	5 feuilles	-	-	-		
19-Branceille	05/05/2020	Naudi	4 feuilles	-	1%	-		
87-St Vitte /Briance	08/05/2020	Baobi CS	3 feuilles	-	-	-		
19-La Chapelle Aux Saints	09/05/2020	Bayrossa	4 feuilles	-	1%	-		
87-Janailhac	10/05/2020	Es Pepone	2 feuilles	-	< 20%	-		
87-Aixe/Vienne	19/05/2020	Es Arpège	levé	-	-	-		

• Corvidés

Observations du réseau : présence signalée sur les parcelles de Janailhac, La Chapelle aux Saints et Branceille.

Période de risque :

Du stade semis (BBCH 00) au stade 3-4 feuilles (BBCH 14).

Symptômes :

Trou en cône dans le sol en lieu et place de la semence ou de la plantule.

Disparition des graines avant la levée, semence déterrée.

Plantules de 2 à 4 feuilles sectionnées ou arrachées.

Situation à risque :

Parcelle en bas-fonds, avec des arbres en bordure. Les semis superficiels sont aussi plus attaqués.

Méthodes de lutt

Passages fréquents sur les parcelles.

Réguler les populations de corvidés à l'aide de cages.

Effarouchement avec canon ou épouvantail, mais son efficacité est de courte durée.

Répulsif en mélange à la semence ou en application au sol.



Photo : CDA 87

Evaluation du risque – corvidés

Les corbeaux suivent les rangs et peuvent détruire un grand nombre de graines, ce qui peut amener à un re-semis.

• **Taupin**

Observations du réseau : en fonction des choix de protection au semis, des dégâts peuvent être visibles.

Sur le réseau, on nous signale 1 % de dégâts de taupins sur la parcelle de St Chabrais.

Période de risque : de la germination (BBCH 05) au stade 8 à 10 feuilles (BBCH 18).

Symptômes :

- Attaque sur graines conduisant à des problèmes de levée,
- Dessèchement du cornet et des feuilles les plus jeunes,
- Flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce,
- Disparition des plantes à partir de 3 feuilles jusqu'à 7 feuilles.

Situations les plus propice aux attaques de taupins

- Sol riche en matière organique,
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol,
- Semis profond,
- Semis précoce,
- Humidité après le semis,
- Mulch en dégradation à la surface du sol.

Evaluation du risque - taupins

Avec les conditions climatiques de la semaine, les maïs vont être poussants, mais restez vigilant.

• **Limaces**

Observations du réseau : dégâts signalés sur la parcelle de St Chabrais 1 %.

Période de risque : de la levée (BBCH 09) à 5/6 feuilles (BBCH 16).

Seuil indicatif de risque : de 5 à 10 limaces par m² (piégeage bâche).

Evaluation du risque - limaces

Les conditions climatiques des jours à venir ne sont pas trop favorables à l'activité de ces organismes, mais restez vigilant.

• **Cicadelles**

Observations du réseau :

On note la présence de cicadelles sur la parcelle de Berneuil.

Symptômes : dès 5-6 feuilles, on observe des punctuations blanches sur les feuilles de la base des plantes, leur présence à ce stade est normale.

Evaluation du risque – cicadelles

Seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.

- **Adventices**

Gestion des adventices dans les rotations « grandes cultures » par des méthodes alternatives

Extrait de la note nationale Ecophyto, rédigée par l'ACTA, Arvalis institut du végétal, CETIOM, ITB et la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL)

Herse étrille : utilisable en prélevée du maïs (8-12 km/h, agressivité moyenne à forte) puis du stade 3-4 feuilles (3 km/h, agressivité faible) à 4-6 feuilles (4-5 km/h, agressivité faible à moyenne). Passé le stade 3-4 feuilles, la herse étrille peut occasionner des pertes ou des blessures de feuilles non négligeables.

Ajustez au mieux les réglages d'outil à la culture.

Houe rotative : utilisable en prélevée du maïs (15-20 km/h) puis du stade 3-4 feuilles (12 à 15 km/h) à 4-6 feuilles (15 à 20 km/h). Les passages au stade coléoptile ou 1^{ère} feuille du maïs occasionnent des pertes pour la culture.

Bineuse : utilisable à partir de 2 feuilles, en présence d'équipement protège-plants. Utilisable entre 4 et 10 feuilles (vitesse entre 6 et 10 km/h) avec buttage apprécié lors du dernier passage.

Stratégies mixtes : De nombreuses possibilités sont envisageables, avec des performances très variées. Les plus fiables consistent à introduire un binage.

Stratégies tout mécanique : Les stratégies mécaniques strictes présentent l'intérêt d'un coût modéré et d'un IFT nul ; par contre, il est souhaitable de les réserver à des flores de dicotylédones annuelles dominantes, l'efficacité sur graminées et sur vivaces étant parfois insuffisante.

Prochain bulletin : mardi 9 juin 2020

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87, OCEALIA, AGRICENTRE DUMAS, Sébastien PINTHON (agriculteur), EPLEFPA Limoges, EPLEFPA Saint Yrieix La Perche, EPLEFPAd'AHUN.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".